



Sb

Systeme bancaire

La rentabilité des banques réunionnaises est confortée

Le redressement de l'activité et de la rentabilité du système bancaire réunionnais se poursuit en 2011, mais à un rythme toujours mesuré. Bien qu'elles augmentent, la collecte d'épargne et la demande de crédit restent faibles. Le niveau de créances douteuses se stabilise à un niveau relativement élevé (6 %). Le coût du risque diminue cependant fortement, ce qui permet à la rentabilité des établissements bancaires et des sociétés financières de retrouver son niveau d'avant 2008.

La collecte d'épargne progresse légèrement

Fin 2011, le total des actifs financiers collectés par le système bancaire réunionnais s'établit à 11,1 milliards d'euros. Il augmente de 3,0 % sur un an, à un rythme proche de 2010, mais toujours très en deçà de celui d'avant 2008 (graphique 1). La crise financière et sa contagion à la sphère économique ont en effet provoqué un ralentissement de la collecte de ressources, plus marqué que lors des deux premiers chocs pétroliers ou pendant les crises financières de 1992-1993 ou de 2001-2002. Malgré ce ralentissement durable, il n'y a pas eu globalement de recul des placements financiers détenus par les agents économiques réunionnais.

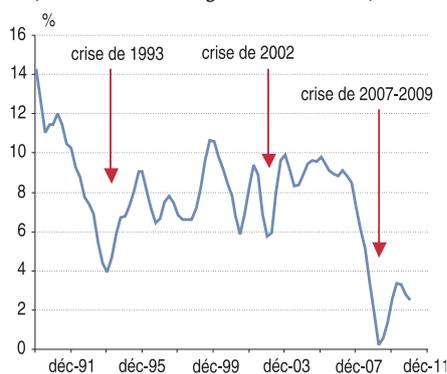
Les dépôts à vue augmentent de 4,0 % en 2011 (après + 4,8 % en 2010) et atteignent 3,6 milliards d'euros. L'encours des placements liquides ou à court terme s'établit à 3,8 milliards d'euros fin 2011 (+ 5,8 % sur l'année) après deux années de baisse. Les comptes sur livrets continuent de bénéficier de la hausse de l'encours des livrets A, qui accélère en 2011 et atteint 13,2 % (soit une collecte nette supplémentaire de 100 millions d'euros) ; ceci après + 8,9 % en 2010 et + 20,4 % en 2009, année de l'extension de la commercialisation des livrets A à l'ensemble des établissements bancaires.

Les placements liquides indexés sur les taux de marché (certificats de dépôts, comptes à terme, etc.) ont bénéficié de la bonne tenue des placements sous forme de comptes à terme et de certificats de dépôts (respectivement + 9,8 % et + 33,2 %). En revanche l'encours monétaire des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM monétaire) diminue de 24,0 %. Enfin, l'épargne à long terme s'établit à 3 670 millions d'euros fin 2011, en baisse de 0,6 % sur un an, après une hausse mesurée en 2010 (+ 3,4 %). Ces deux mouvements contraires, déjà observés au plus fort de la crise financière en 2008, reflètent l'inquiétude croissante des épargnants : ils privilégient la sécurité offerte par les placements à terme, par rapport aux placements boursiers ou sous forme d'OPCVM, plus risqués.

La demande de crédits accélère

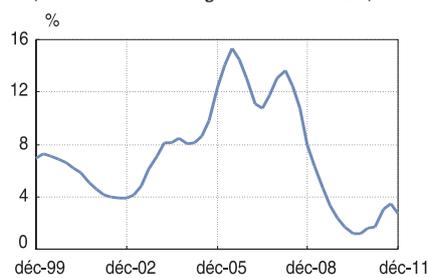
Au cours de l'année 2011, l'encours total des financements consentis par l'ensemble des établissements de crédit progresse un peu plus rapidement que les années précédentes (+ 2,7 %, après + 1,5 % en 2010 et + 1,7 % en

■ Graphique 1 - Placements totaux (variation lissée en glissement annuel)



Source : IEDOM, Surfî.

■ Graphique 2 - Crédits consentis
(variation lissée en glissement annuel)

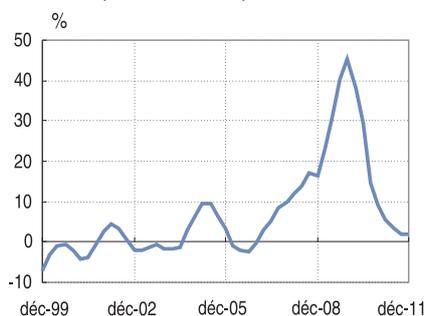


Source : IEDOM, Surfî.

2009). Il s'établit à fin décembre à 17 950 millions d'euros. Son rythme de progression reste cependant bien plus faible qu'il ne l'était avant la crise financière, en raison notamment d'une moindre demande de financement des différents acteurs économiques (*graphique 2*).

Les entreprises, touchées par le ralentissement de l'activité économique dans le département, ont souvent ajourné ou reporté leurs décisions d'investissement, et beaucoup d'entre elles se sont retrouvées dans une situation financière tendue. Les ménages ont limité le recours au crédit à la consommation. Leur demande de crédit à l'habitat est cependant restée relativement dynamique, soutenue par la faiblesse des taux et l'allongement des durées d'emprunt.

■ Graphique 3 - Créances douteuses brutes (variation lissée)



Source : IEDOM, Surfî.

Enfin, la demande de financement des collectivités a également diminué pour plusieurs raisons : la fin des grands travaux d'infrastructure, des reports ou annulation de chantiers suite aux changements de majorité politique intervenus dans plusieurs collectivités locales, et la diminution de leurs marges de manœuvre financières.

L'encours de créances douteuses se stabilise

Les encours de créances douteuses brutes se stabilisent (+ 0,3 %) (*graphique 3*). Ils avaient fortement augmenté au plus fort de la crise financière (+ 39,7 % au cours de l'année 2009) et progressaient encore de 9,3 % en 2010. Le poids des créances douteuses brutes reste relativement important (6,1 % en fin d'année, environ 3 % en France). Il retrouve son niveau du début des années 2000 (6,4 % en mars 2000), effaçant une décennie de diminution des risques. Pour mémoire, il s'établissait au plus bas à 3,8 % en fin d'année 2007.

La rentabilité des banques progresse fortement

La rentabilité des quatre principales banques locales (BR, BNPPR, BFCOI, CRCAMR) s'améliore une nouvelle fois en 2011. Elles dégagent un résultat net après impôt de 73 millions d'euros (+ 61,3 % sur un an), soit pratiquement le niveau des années précédant la dernière crise financière. En 2010, leur résultat s'établissait à + 45,2 millions d'euros, après - 1,7 million d'euros en 2009.

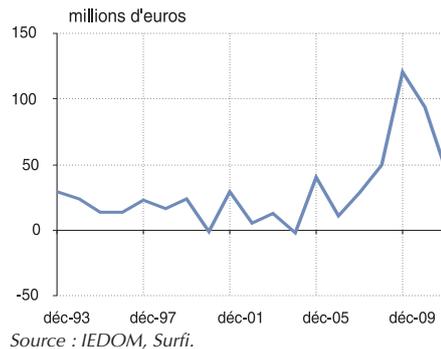
La hausse du produit net bancaire, qui s'établit à 375 millions d'euros (+ 4,5 % sur un an), explique cette amélioration. Mais les banques font encore face à un coût du risque important, dans un contexte économique toujours dégradé. Les quatre établissements bancaires sont désormais concernés, et le coût du risque s'établit à 46 millions d'euros, en forte baisse cependant par rapport à 2010 (*graphique 4*). Les dota-



Sb

Système bancaire

■ Graphique 4 - Coût du risque net



tions nettes aux provisions reculent fortement (-51,8 % entre 2010 et 2011), tandis que les pertes sur créances irrécupérables, couvertes ou non par des provisions, baissent légèrement (-4,3 %, à 30 millions d'euros).

Le redressement de la marge globale d'intermédiation dégagée par les quatre banques s'est poursuivi en 2011. Il avait été amorcé en 2009 après douze années de diminution. La marge d'intermédiation s'établit désormais à 2,16 %, après 2,11 % en 2010. Le redressement des marges a permis aux banques de préserver pour partie leur rentabilité, qui ne pouvait plus reposer sur l'augmentation des volumes prêtés ou sur la poursuite du développement de la facturation à la clientèle de commissions et de prestations accessoires.

La rentabilité des sociétés financières intervenant dans le département (Sorefi, Reunibail, CMOI, etc.) augmente aussi sensiblement. Elles dégagent un résultat net de 45 millions d'euros en 2011, contre + 16 millions d'euros en 2010. Leur produit net bancaire augmente de 8,8 % à 125 millions d'euros, malgré la contraction des octrois de crédits à la clientèle. L'encours baisse en effet de 6,0 % en 2011, soit un peu plus encore que les deux années précédentes. L'atténuation du risque global de contrepartie s'accompagne par ailleurs d'une importante baisse du coût du risque. ■

Définitions :

- **Coût du risque :**
il correspond à la charge nette de provisionnement sur créances irrécupérables. Il regroupe l'ensemble des risques inhérents à l'activité de crédit bancaire, que ceux-ci soient de change, de défaillance, de contrepartie, de taux ou de crédit.
- **Créance douteuse :**
c'est une créance qui présente un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel mais dont il n'est pas prouvé qu'elle est définitivement perdue.
- **Marge d'intermédiation :**
c'est la différence entre le rendement moyen des prêts consentis par les établissements de crédit et le coût moyen de leurs ressources empruntées (dépôts et livrets de la clientèle, emprunts interbancaires et dettes subordonnées).
- **Placements liquides indexés sur les taux de marché :**
comptes à terme, certificats de dépôts, OPCVM monétaires, etc.
- **Produit net bancaire :**
c'est la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires hors intérêts sur créances douteuses mais y compris les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement. Il mesure la contribution spécifique des banques à l'augmentation de la richesse nationale et peut en cela être rapproché de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises non financières.
- **Risque de contrepartie :**
il apparaît dès lors qu'un investisseur ou une entité effectue un prêt d'argent ou investit son capital. Le risque de contrepartie correspond à la probabilité de défaillance d'un emprunteur ou d'une structure donnée.

Service « Études et suivi
des établissements de crédit »
Agence IEDOM de La Réunion